

CADRES AUX «FINANCES» MOBILISONS NOUS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

TOUT DÉPEND DE NOUS

Depuis le 5 décembre, une mobilisation sociale historique est enclenchée déjouant toutes les stratégies de division. L'unité syndicale s'élargit, et le CFE-CGC rejoint l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires.

Signe de la détermination, l'intersyndicale appelle à faire grève et à manifester le vendredi 24 janvier 2020. Les jours que nous allons vivre sont décisifs. Cadres aux «Finances», nous sommes nombreux et nombreuses à être sympathisant.e.s mais à ne pas faire grève ou ne pas manifester. Du fait du poids de la hiérarchie et du fameux devoir de «loyauté», de la charge de travail, des injonctions contradictoires, du poids et de l'absurdité des réformes incessantes, ou parfois aussi car nous avons le sentiment que l'histoire serait déjà écrite

De plus, les rapports sociaux entre catégories se tendent dans nos établissements et administrations. Nous sommes souvent pris en tenaille y compris en nous faisant endosser des orientations sur lesquelles nous ne sommes la plupart du temps jamais consulté.e.s.

Rien n'est inéluctable, Le 24 janvier et les jours suivants, l'histoire dépendra aussi de notre mobilisation. Si la grève et les manifestations s'élargissent le gouvernement sera contraint de reculer et de retirer sa réforme. Sinon au mieux, il se

limitera à des négociations sectorielles et minimales avec les professions et/ou les administrations les plus mobilisées.

Soyons lucides, parce que arrivé.e.s plus tard dans le monde du travail, les cadres du public comme du privé paieraient au prix fort une réforme qui grave dans le marbre le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions.

Conséquence : nous serions renvoyé.e.s pieds et poings liés à l'épargne retraite et à la capitalisation! Banquiers et assureurs se frottent déjà les mains...

Toute la CGT ne renonce pas et refuse d'en rester au statu quo. La question du financement de notre système de retraite est centrale, pour cela, nous faisons de nombreuses propositions (voir au recto). Ceci permettrait d'assurer une retraite pour toutes et tous à 60 ans avec un taux de remplacement de 75 % du salaire et de prendre en compte les années d'étude.

La victoire est à portée de main. Elle dépend de l'élargissement de la mobilisation. Divisé.e.s nous serons perdant.e.s, unis quelques soit notre grade ou catégorie nous serons gagnant.e.s !

Soyons chacune et chacun au rendez-vous, sous toutes formes de mobilisations et par la grève !

Le gouvernement persiste et pousse les cadres vers la capitalisation

Tout le monde sera perdant

Le gouvernement confirme tous les reculs de sa réforme, et tente de démobiliser en faisant croire **que seuls les jeunes seraient concernés**.

>> C'est **faux**, car tout le monde sera perdant. Les générations les plus proches de la retraite subiront des mesures d'âge imposées par une "loi-cadre". Les générations nées avant 1975 ne seraient pas touchées par la réforme "à points"... mais subiraient l'âge d'équilibre (qui lui demeure dans le projet de loi) fixé à 64 ans en 2027.

>> Les générations les plus jeunes subiront, elles, les reculs induits par le nouveau système : **le maintien de leur niveau de vie ne sera plus garanti, au contraire**.

Les cadres particulièrement pénalisés

Pour tenter de maintenir leur niveau de vie, ils et elles seront poussés vers la capitalisation, **pour le plus grand bonheur des fonds d'épargne retraite** et de Black Rock.

>> La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public pénalisera toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante.

>> **10 % des cadres** (au-delà de 10 000 euros brut/mois) **ne vont plus cotiser sur l'ensemble de leur salaire**. Une perte majeure de droits pour les intéressés-e-s, condamnés-e-s à jouer une partie de leur retraite sur les marchés financiers (en se constituant une épargne dont les assureurs ne garantissent même pas la restitution). Une perte surtout pour le système de retraite par répartition qui serait privé de cette part des cotisations, soit environ 3 milliards par an.

Exclusion des mécanismes de solidarité

>> La compensation des périodes de chômage, maladie, maternité... serait renvoyée à un financement par l'impôt, avec le risque que ce soit plafonné et sous conditions de ressources...

>> **Aucune prise en compte de la pénibilité**. Les départs avant 60 ans existant actuellement dans les régimes spéciaux et la fonction publique seront supprimés et remplacés par un compte pénibilité à minima qui a été déjà très durement réformé par le gouvernement Macron et bénéficie à moins de 3 % des salarié-e-s du privé, dont les critères sont discriminants pour les femmes et permet au mieux de partir à 60 ans, soit souvent après l'incapacité.

>> **Les femmes seront les grandes perdantes**, notamment avec la confirmation des reculs sur la réversion et les droits familiaux.

>> **L'allongement indéfini de la durée de travail est confirmée**, sans aucune prise en compte des années d'études.

Des durées de carrière abruties...

Ceci n'est pas une simulation :

Pour 2025, le gouvernement annonce un droit annuel à retraite de 55 centimes pour 10 euros de cotisation (soit un rendement de la cotisation de 5,5 % à l'âge du taux plein).

En fait, toute personne dont la carrière et les revenus auraient progressé dans la moyenne devrait travailler :

43 ans pour une pension de 60 % du dernier salaire



47 ans pour 66 % du dernier salaire



pendant 54 ans pour une pension de 75 % du dernier salaire



Le temps d'un BAC +5 avant la carrière, cela voudrait dire une fin de carrière à :



Pendant la retraite... les pensions ne seraient plus garanties !

Le montant des pensions pourrait diminuer, notamment en cas de récession : le plafonnement du financement des retraites à 14 % du P.I.B. impliquerait une amputation automatique de l'ensemble des pensions, qu'elles aient été liquidées avant ou après la mise en œuvre de la réforme.

FINANCER UNE AUTRE RÉFORME EST POSSIBLE !

>> le rétablissement de l'âge d'ouverture du droit à retraite à 60 ans à taux plein pour toute carrière complète (avec une pension d'au moins 75 % du salaire de fin de carrière) ;

>> la prise en compte des années d'études supérieures et des périodes d'inactivité subies dans le calcul de la retraite ;

>> l'augmentation des ressources affectées au financement des retraites :

une légère augmentation des cotisations : +0,16 % de la part salariale des cotisations, et +0,24 % de la part patronale (soit, sur un salaire de 2500 €/mois, +10 € de cotisation mensuelle - dont 6 € payés par l'employeur)

l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : +5,5 milliards €

la suppression des aides et exonérations de cotisation inefficaces et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (qui, contrairement aux revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés) +65 milliards €

Né·e avant 1975
pas concerné·e

FAUX !

Ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension.

Le niveau des retraites
sera garanti

FAUX !

Elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or.

Des mesures
correctives
pour les Femmes

FAUX !

La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % pour 3 enfants disparaissent.

Le système
proposé est
plus juste

FAUX !

La pension sera calculé sur le salaire moyen de carrière : mécaniquement ceux qui ont une carrière ascendante seront encore plus pénalisés.

L'âge moyen de
départ en retraite
est de 64 ans

FAUX !

Il est de 62 ans (en intégrant la pénibilité et les carrières longues) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite.

Renforcement
des solidarités
intergénération-
nelles

FAUX !

Les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

Nouvelles garanties
pour prendre en
compte la pénibilité

FAUX !

Par exemple, les infirmières en catégorie active partent aujourd'hui 5 ans plus tôt, demain elles partiront que 2 ans plus tôt.

La France ne va pas sur la
capitalisation des retraites

FAUX !

En excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7 000 € net) ils les obligent à capitaliser dans les banques ou assurances.

**NE LAISSONS
PAS PASSER
CETTE
RÉFORME !**

NOUS, CADRES SUP, AUX CÔTÉS DES GRÉVISTES

Le gouvernement ne se préoccupe des inégalités que pour dénoncer les supposés privilèges des régimes spéciaux et dresser ainsi les Français les uns contre les autres. Mais la manœuvre est grossière. Tout le monde comprend que les vrais privilégiés ne sont pas les quelques derniers détenteurs de ces régimes ; vestiges d'anciennes luttes sociales victorieuses par ailleurs largement laminés depuis des années.

Oubliez donc les cheminots, les fonctionnaires, les profs, car les vrais privilégié-es, c'est nous ! Passé-es par Polytechnique, Centrale, Sciences-Po et autres grandes écoles, nous sommes maintenant hauts fonctionnaires, cadres dirigeants du public ou du privé. Notre position nous permet de ne pas connaître la précarité financière et de rester relativement protégé-es de la mondialisation et des politiques d'austérité. Et pourtant nous rejetons en bloc la politique menée par M. Macron. Evoluant dans un milieu où la doxa néolibérale domine, à des postes où faire grève est souvent inconcevable, il nous est compliqué d'intervenir dans le débat public. Nous avons ainsi assisté, impuissants, car isolés, aux attaques successives du code du travail, à la mise en place d'une politique fiscale outrageusement favorable au capital (ISF, CICE, flat tax, etc.) ou encore à la réforme de l'assurance chômage institutionnalisant la précarité. Regroupé-es aujourd'hui en collectif, nous écrivons cette tribune car nous ne voulons plus laisser passer silencieusement ces contre-réformes.

Ainsi le gouvernement attaque notre modèle de retraites alors qu'il n'a pas de problème de financement et assure un très faible taux de pauvreté chez nos anciens. Pourquoi alors se lancer dans une telle entreprise et mettre le pays dans cet état ? Il faut comprendre que ce projet n'est pas un simple ajustement technique mais un profond changement structurel et idéologique.

Il s'agit d'abord pour l'Etat de poursuivre la reprise en main de la gestion du système de retraites initialement sous la responsabilité des travailleurs. Ce mouvement initié par M. Rocard avec la bascule de la cotisation à l'impôt (CSG) s'achèvera par la mise en place du régime à points. Sa mécanique permettra un ajustement automatique du niveau des retraites au budget alloué par l'Etat, et dont les 14 % du PIB que ce budget représente aujourd'hui semblent devoir être considérés comme un maximum. Cette transformation est un préalable nécessaire aux futures réductions d'impôts qui justifieront de «nécessaires» (et automatiques) réductions de pensions pour maintenir le saint «équilibre». Mouvement qui ouvrira «naturellement» la porte aux «nécessaires» (puis obligatoires) retraites complémentaires par capitalisation. Le scénario est écrit, ce n'est pas pour rien que la réforme reçoit le soutien de tous les experts patentés de la finance et l'assurance. Il s'agit aussi d'en finir avec le salaire continué, fondement du régime général, pour basculer sur un système

qui reste par répartition mais mime la capitalisation en terminant d'indexer les droits de chacun sur ses cotisations individuelles. Contrairement au propos de notre Premier ministre, ceci va à l'encontre de l'esprit de solidarité qui animait le Conseil national de la Résistance. Les conséquences pour les salariés les plus précaires ou les femmes ont été largement décrites. Mais au-delà de ces conséquences directes, il s'agit de préparer les esprits à la modernité néolibérale dans laquelle il est attendu de chacun qu'il accepte n'importe quel boulot précaire pour accumuler quelques points en vue d'une retraite misérable, pour préserver ses droits au chômage ou au futur revenu universel d'activité.

Voici en quelques mots pourquoi nous rejetons cette réforme et tout le projet de société qu'elle contient. Mais pour ne pas rester dans la contestation, changeons de paradigme et donnons quelques pistes pour une autre réforme en nous appuyant par exemple sur les propositions historiques de la CGT, CGT dont on ne cesse pourtant de nous dire qu'elle ne propose rien. Puisqu'il s'agit de lutter contre les iniquités du système, pourquoi ne pas généraliser le régime général sur la base du salaire continué, et même dé plafonner le régime général et supprimer les régimes complémentaires ? On pourrait ainsi d'une bien meilleure manière régler le problème, réel, des agriculteurs ou des indépendants. Et puisque bien sûr le gouvernement souhaite faire progresser la démocratie et la responsabilité de chacun, pourquoi ne pas redonner la main aux travailleurs sur la gestion des caisses comme c'était prévu en 1946 ?

On nous objectera que nous ne sommes pas réalistes, que tout cela coûte trop cher. Pourtant nous n'avons jamais été aussi riches collectivement. Que les dividendes puissent aller de record en record quand la bonne gestion nécessiterait de plafonner la part des retraites dans le PIB n'a rien de naturel, c'est un choix politique. Le réalisme est-il du côté de ceux qui veulent repousser l'âge de départ avec une retraite digne quand le taux de chômage chez les seniors est déjà si élevé ?

En attendant que se tienne un vrai débat de fond sur ces questions qui dépassent le cadre des retraites et définissent la société dans laquelle nous voulons vivre, nous, signataires de cette tribune, continuerons à soutenir la mobilisation pour le retrait complet du projet. Nous remercions les grévistes, cheminots et autres, d'assumer une bonne partie du coût de la grève. Le 9 janvier, et après encore, nous nous engagerons à leurs côtés, dans la rue et par la grève quand c'est possible, en donnant aux caisses de solidarité aux grévistes et par tous les moyens que nous trouverons.

Par Collectif Les infiltrés

Tribune parue dans le journal Libération le 6 janvier 2020.

<https://infiltrés.fr/>